



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Guy PROTEAU, Maire de la commune de BOURCEFRANC-LE CHAPUS, certifie avoir procédé ce jour à l’affichage de l’avis d’information relatif à l’enquête publique concernant le projet de création d’un préau dans la bande littorale des 100 mètres déposé par l’EARL LEGER FRERES et enregistré sous le numéro DP0170582500046 :

- Sur le site du projet situé «Petit Marécareuil»
- Sur le panneau d’affichage situé à l’extérieur de la mairie - place Henri Barbusse
- Sur le panneau d’affichage situé sur le parvis de l’église Saint-Louis
- Panneau d’affichage situé à l’intérieur du marché municipal couvert
- Sur le panneau d’affichage situé à l’extérieur de la salle du Sémaphore

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Bourcefranc-Le Chapus, le 10 juin 2025.

Le Maire,
Guy PROTEAU





site du projet « Petit Marécareuil »



Panneau d'affichage mairie – place Henri Barbusse



Panneau d'affichage parvis église Saint-Louis



Panneau d'affichage marché municipal couvert



Panneau d'affichage salle du Sémaphore